



Etablissement du Service d'Infrastructure de  
la Défense de Bordeaux – Programme  
SCORPION – 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel (RMAT)  
de Vayres

2 route de B.S.N.

33 870 VAYRES

## PJ n°10 – Evaluation des incidences Natura 2000

*Art. L.414-4 et R. 414-19 et suivants du Code de l'environnement*

N° Etude : ET-157-022021

Mai

2021



## SOMMAIRE

---

I.	Contexte réglementaire .....	3
II.	Présentation simplifiée du site.....	5
2.1	Objet du projet .....	5
2.2	Situation géographique .....	5
III.	Présentation des sites NATURA 2000 concernés par le site.....	6
3.1	Réseau hydrographique du Gestas.....	8
3.2	La Dordogne .....	11
3.3	Palus de Saint-Loubes et d'Izon.....	14
IV.	Conclusion sur les incidences du site sur les sites Natura 2000 .....	17

## LISTE DES FIGURES

---

<b>Figure 1</b>	: Localisation du site du 3 <sup>e</sup> RMAT (source Géoportail).....	5
<b>Figure 2</b>	: Situation du site 3 <sup>e</sup> RMAT vis-à-vis des sites Natura 2000.....	7
<b>Figure 3</b>	: Localisation du site Natura 2000 "Réseau hydrographique du Gestas" (source : INPN) .....	8
<b>Figure 4</b>	: Localisation du site Natura 2000 " La Dordogne " (source : INPN) .....	11
<b>Figure 5</b>	: Localisation du site Natura 2000 " Palus de Saint-Loubes et d'Izon " (source : INPN).....	14

## LISTE DES TABLEAUX

---

<b>Tableau 1</b>	: Présentation du site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas » .....	8
<b>Tableau 2</b>	: Présentation du site Natura 2000 « La Dordogne » .....	11
<b>Tableau 3</b>	: Présentation du site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon » .....	14

## I. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

Conformément à l'article R.414-19 du Code de l'environnement, le projet porté par le détachement du 3<sup>ème</sup> Régiment du Matériel nécessite une évaluation des incidences Natura 2000 dans la mesure où :

- un ou plusieurs sites Natura 2000 seront potentiellement affectés par le projet, compte tenu de la distance, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, de la nature et de l'importance du programme ou du projet, des caractéristiques du ou des sites et de leurs objectifs de conservation, de manière à remettre en cause l'intégrité des sites ou les objectifs de conservation ;
- un ou plusieurs habitats d'intérêt communautaire (Annexe I de la Directive Habitats) ou une ou plusieurs espèces d'intérêt communautaire (Annexe II de la Directive Habitats ou Annexe I de la Directive Oiseaux) ou leurs habitats d'espèces seront potentiellement affectés par le projet, de manière à remettre en cause la conservation des habitats ou la conservation des populations des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du ou des sites Natura 2000 proches.

Les incidences potentielles seront évaluées à partir :

- des habitats d'intérêt communautaire visés à l'annexe I et les espèces d'intérêt communautaire visées à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » 92/43/CEE ;
- les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire visées à l'annexe I et les espèces d'oiseaux migratrices régulières y compris celles qui ne relèvent pas de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE ;
- les habitats et espèces inscrits dans les Formulaires Standards de Données, dans l'arrêté ministériel de désignation des sites, dans les diagnostics des DOCOB.

Le contenu réglementaire d'une évaluation d'incidence Natura 2000 est fixé à l'article R.414-23 du Code de l'environnement. L'évaluation est proportionnée à la nature et à l'importance du projet et ciblée sur les enjeux de conservation des habitats et des espèces en présence.

L'évaluation des incidences présentera à minima :

- une présentation du plan, programme, projet, manifestation ou intervention soumis à évaluation des incidences Natura 2000 ;
- les cartes de localisation associées quant au réseau Natura 2000 proche ou concerné ;
- un exposé sommaire des raisons pour lesquelles il est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ;

⇒ **Dans la négative, l'évaluation peut s'arrêter ici.**

**Dans l'affirmative, le dossier comprend :**

- une description complète du (ou des) site(s) concerné(s) ;
- une analyse des effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, du plan, du projet, de la manifestation ou de l'intervention, pris individuellement ou cumulés avec d'autres plans, projets, manifestations ou interventions (portés par la même autorité, le même maître d'ouvrage ou bénéficiaire), sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la désignation du (ou des) site(s) concerné(s) et sur l'intégrité générale du site.

**En cas d'identification de possibles effets significatifs dommageables :**

- un exposé des mesures destinées à supprimer ou réduire ces effets.

**En cas d'effets significatifs dommageables résiduels :**

- un exposé, selon les cas, des motifs liés à la santé ou à la sécurité publique ou tirés des avantages importants procurés à l'environnement ou des raisons impératives d'intérêt public majeur justifiant la réalisation du plan, projet... (cf. L.414-4 VII et VIII) ;
- un exposé des solutions alternatives envisageables et du choix retenu ;
- un exposé des mesures envisagées pour compenser les effets significatifs dommageables non supprimés ou insuffisamment réduits ;
- l'estimation des dépenses correspondant à ces mesures compensatoires et leurs modalités de prise en charge.

## II. PRESENTATION SIMPLIFIEE DU SITE

### 2.1 Objet du projet

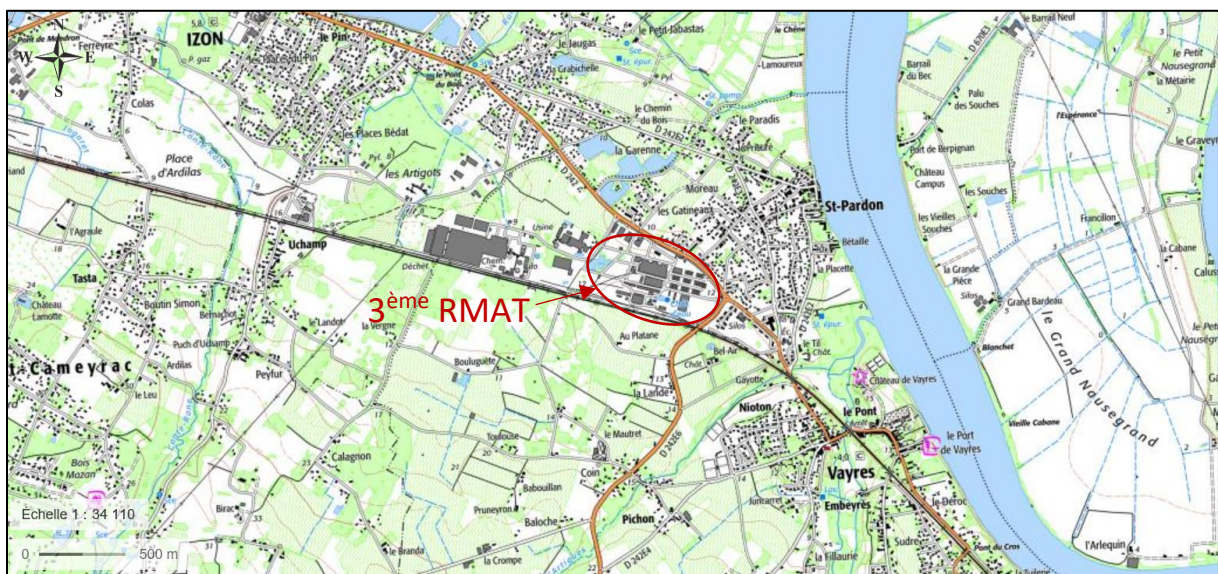
Dans le cadre du développement du programme SCORPION, l'établissement du détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel projette la construction d'un atelier (et d'une aire extérieure associée) de réparation et d'entretien de véhicules blindés.

Le projet est détaillé dans la **Demande d'enregistrement** et illustré en **PJ n°3** du présent dossier de demande d'enregistrement au titre des ICPE auxquelles il conviendra de se référer.

### 2.2 Situation géographique

Le site du détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel est implanté sur à l'Ouest du centre-ville de la commune de Vayres (33), dans le département de la Gironde, et 10 kilomètres à l'Ouest de Libourne (**cf. Figure 1**).

Les coordonnées Lambert 93 du site sont : X : 437113 m ; Y : 6428495 m ; Z : 11,5 m.



**Figure 1** : Localisation du site du le détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel (source Géoportail)

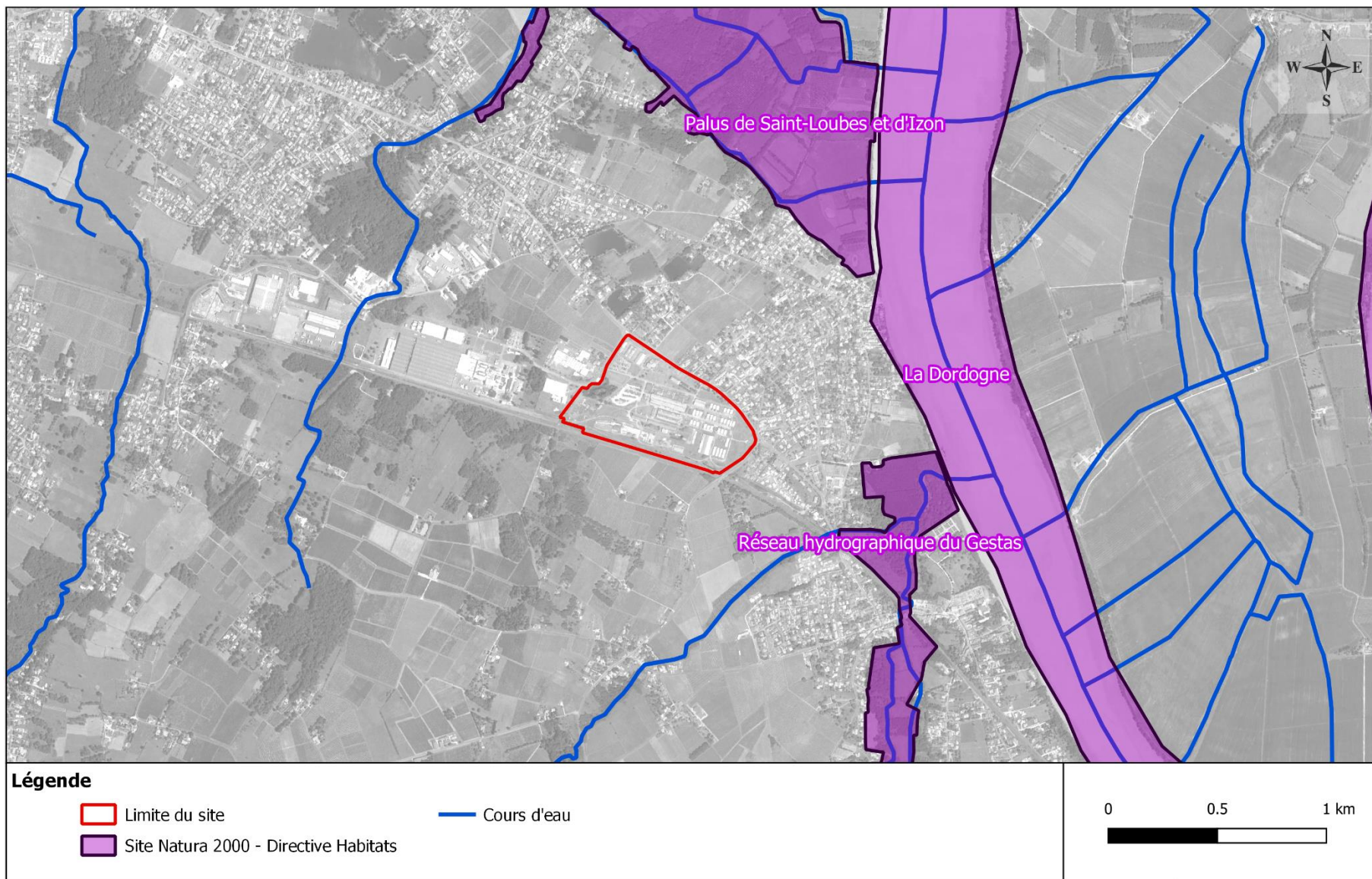
### III. PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES PAR LE SITE

---

Dans un rayon de 10 km autour du site, un recensement des différents zonages de protection Natura 2000 les plus proches a été effectué auprès des services administratifs de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.

Les sites Natura 2000 les plus proches du site sont (*cf. Figure 2*) :

- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats) « Réseau hydrographique du Gestas » (FR7200803) située à 500 m à l'Est du site,
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats) « La Dordogne » (FR7200660) située à 700 m au Nord-Est du site,
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats) « Palus de Saint-Loubès et d'Izon » (FR7200682) située à 800 m au Nord du site.



**Figure 2 :** Situation du site le détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel vis-à-vis des sites Natura 2000

### 3.1 Réseau hydrographique du Gestas

Le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas » (FR7200803) est désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la « Directive Habitats » par arrêté du 02/08/2016 et en tant que Site d'Intérêt Communautaire depuis le 07/12/2004.

**Tableau 1** : Présentation du site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas »

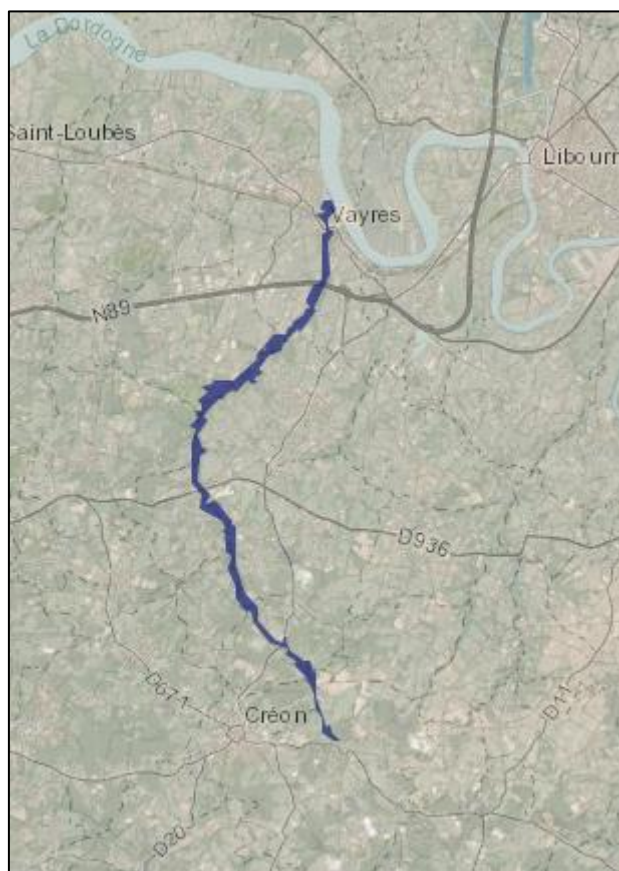
Appellation	Référence	Désignation	Superficie	Région	Département
« Réseau hydrographique du Gestas »	FR7200803	<b>ZSC</b> par Arrêté du 02/08/2016 <b>SIC</b> depuis le 07/12/2004	404 ha	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (100 %)

Ce site Natura 2000 concerne 9 communes pour une surface totale de 404 ha.

Se développant le long des cours d'eau du Gestas, le site est caractérisé par la présence d'une mosaïque de milieux rivulaires et d'un bocage à tendance hygrophile. Il est principalement constitué de prairies semi-naturelles humides et mésophiles améliorées (42 % de couverture) et de forêts caducifoliées (35 % de couverture).

La vulnérabilité de ce site est liée à la déprise agricole (et aux changements de pratique et d'occupation du sol qui en découlent), aux perturbations quantitatives ou qualitatives de l'eau en provenance des bassins versants, à l'aménagement, à l'artificialisation, au remblaiement potentiel des zones humides du Gestas et à l'absence d'aménagements ou de gestion favorable des seuils et vannages des anciens moulins sectionnant le cours principal du Gestas.

Le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas » est situé, au plus proche, à **500 m à l'Est** du site du 3<sup>e</sup> RMAT.



**Figure 3** : Localisation du site Natura 2000 "Réseau hydrographique du Gestas" (source : INPN)



- Les habitats naturels inscrits à l'Annexe I de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas »

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		4,04 (1 %)		M	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		56,56 (14 %)		P	C	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	72,72 (18 %)		P	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$ ; B =  $15 \geq p > 2 \%$ ; C =  $2 \geq p > 0 \%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

- Les espèces faunistiques et floristiques inscrites à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas »

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1356	<i>Mustela lutreola</i>	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	p			i	V	DD	D			
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C

I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	DD	D			
F	1099	<i>Lampetra fluviatilis</i>	r			i	V	DD	D			
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	V	DD	D			
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c			i	P	DD	C	C	C	C
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfeales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsters = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.2 La Dordogne

Le site Natura 2000 « La Dordogne » (FR7200660) est désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la « Directive Habitats » par arrêté du 27/10/2015 et en tant que Site d'Intérêt Communautaire depuis le 07/12/2004.

**Tableau 2 : Présentation du site Natura 2000 « La Dordogne »**

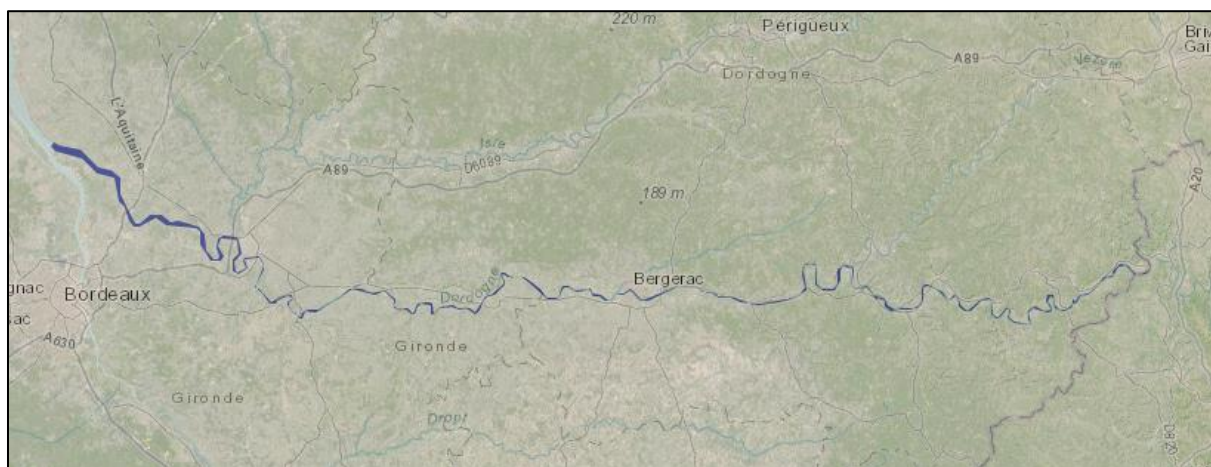
Appellation	Référence	Désignation	Superficie	Région	Département
« La Dordogne »	FR7200660	<b>ZSC</b> par Arrêté du 27/10/2015 <b>SIC</b> depuis le 07/12/2004	5 685 ha	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (67 %) Dordogne (33 %)

Ce site Natura 2000 concerne 104 communes pour une surface totale de 5 685 ha.

Se développant le long des cours d'eau de la Dordogne, le site comprend le cours de la rivière où l'on trouve les herbiers aquatiques, la végétation des berges, des boisements alluviaux mais aussi les habitats de vie des espèces d'intérêt communautaire comme les poissons migrateurs, les libellules, la loutre d'Europe, la cistude d'Europe, le vison d'Europe et l'Angélique des estuaires (espèce végétale). Il est principalement constitué d'eaux douces intérieures (95 % de couverture).

La vulnérabilité de ce site est liée à la qualité des eaux et pour la conservation des frayères, la préservation des couasnes et bras morts, l'accès aux affluents pour la diversification des frayères, l'aménagement des obstacles à l'avalaison comme à la dévalaison et à la présence du vison d'Amérique.

Le site Natura 2000 « La Dordogne » est situé, au plus proche, à **700 m au Nord-Est** du site du 3<sup>e</sup> RMAT.



**Figure 4 : Localisation du site Natura 2000 " La Dordogne " (source : INPN)**

➤ Les habitats naturels inscrits à l'Annexe I de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « La Dordogne »

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		10 (0,18 %)		M	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		27 (0,47 %)		M	B	C	B	C
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		385 (6,77 %)		M	B	C	B	B
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		26 (0,46 %)		M	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		187 (3,29 %)		M	C	C	B	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	336 (5,91 %)		M	C	C	C	C
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		363 (6,39 %)		M	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

➤ Les espèces faunistiques et floristiques inscrites à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « La Dordogne »

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
F	5315	<i>Cottus perifretum</i>	p			i	P	P	D			
F	5339	<i>Rhodeus amarus</i>	p			i	P	P	C	C	C	C
F	6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	p			i	P	P	D			
P	1607	<i>Angelica heterocarpa</i>	p			i	P	P	B	A	C	B
I	1036	<i>Macromia splendens</i>	p			i	P	P	D			
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1046	<i>Gomphus graslinii</i>	p			i	P	P	C	B	C	C
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	r			i	P	P	A	B	A	B
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	P	D			
F	1099	<i>Lampetra fluviatilis</i>	r			i	P	P	C	B	A	B
F	1101	<i>Acipenser sturio</i>	r			i	V	M	A	C	A	C
F	1102	<i>Alosa alosa</i>	r			i	C	P	B	C	C	B
F	1103	<i>Alosa fallax</i>	r			i	C	P	B	C	C	B
F	1106	<i>Salmo salar</i>	c			i	R	P	C	C	A	C
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	V	P	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

### 3.3 Palus de Saint-Loubes et d'Izon

Le site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon » (FR7200682) est désigné en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la « Directive Habitats » par arrêté du 21/08/2006 et en tant que Site d'Intérêt Communautaire depuis le 07/12/2004.

**Tableau 3** : Présentation du site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon »

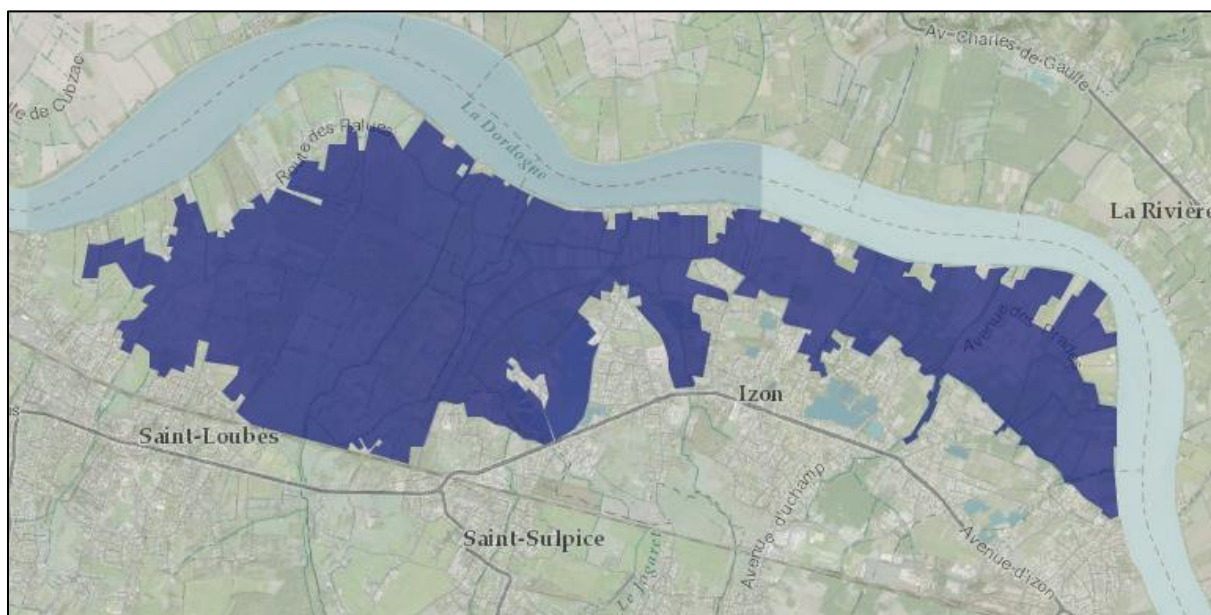
Appellation	Référence	Désignation	Superficie	Région	Département
« Palus de Saint-Loubes et d'Izon »	FR7200682	<b>ZSC</b> par Arrêté du 21/08/2006 <b>SIC</b> depuis le 07/12/2004	1 237 ha	Nouvelle-Aquitaine	Gironde (100 %)

Ce site Natura 2000 concerne 4 communes pour une surface totale de 1 237 ha.

Ce site est situé dans la plaine alluviale de la Dordogne. Cette situation géographique lui confère un relief particulièrement plat avec une altitude maximale ne dépassant pas les 4 mètres. Ces faibles variations altimétriques conditionnent le caractère inondable des marais. Les palus forment une bande tampon d'environ 500 mètres entre la Dordogne et la deuxième terrasse alluviale. Cette zone protégée par des digues, est constituée d'un réseau très dense de canaux (esteyes) et de fossés de drainages. Ce dispositif complexe est néanmoins insuffisant pour mettre les secteurs les plus bas à l'abri des variations du niveau d'eau de la Dordogne. Les marais sont déconnectés du réseau hydrographique. Il est principalement constitué de prairies et broussailles (52 % de couverture) et de forêts (17 % de couverture).

La vulnérabilité de ce site est liée aux risques d'évolution des spéculations agricoles et l'élevage extensif. L'activité agricole traditionnelle des palus permettant le maintien de surfaces de prairies humides est aujourd'hui menacée et en déclin sur la rive gauche de la Dordogne. Les surfaces de marais ou de prairies humides se réduisent, effet provoqué notamment par la modification des pratiques agricoles, par la popuculture et par une urbanisation diffuse.

Le site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon » est situé, au plus proche, à **800 m au Nord** du site du 3<sup>e</sup> RMAT.



**Figure 5** : Localisation du site Natura 2000 " Palus de Saint-Loubes et d'Izon " (source : INPN)

➤ Les habitats naturels inscrits à l'Annexe I de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon »

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		21 (1,7 %)		G	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		27,7 (2,23 %)		G	B	C	A	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	77 (6,22 %)		G	B	C	A	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		28,3 (2,28 %)		G	A	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

➤ Les espèces faunistiques et floristiques inscrites à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE et ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « Palus de Saint-Loubes et d'Izon »

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1356	<i>Mustela lutreola</i>	p			i	P	DD	D			
P	1607	<i>Angelica heterocarpa</i>	p			i	P	DD	C	B	C	B

I	1016	<a href="#">Vertigo moulinsiana</a>	p	2	2	localities		M	C	B	C	B
I	1041	<a href="#">Oxygastra curtisii</a>	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p	5	5	i	P	DD	C	A	C	B
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	C	DD	C	A	C	B
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	P	DD	C	A	C	B
R	1220	<a href="#">Emys orbicularis</a>	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bmales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



#### IV. CONCLUSION SUR LES INCIDENCES DU SITE SUR LES SITES NATURA 2000

---

Au regard des éléments suivants concernant le site du détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel :

- le site et son aire d'influence ne sont pas situés à l'intérieur des périmètres Natura 2000 « Réseau hydrographique du Gestas » (FR7200803), « La Dordogne » (FR7200660) et « Palus de Saint-Loubes et d'Izon » (FR7200682) ;
- il n'y a aucune connexion topographique, hydrographique ou écologique entre l'aire d'influence du site et les sites Natura 2000 ;
- il n'y a pas de rejet d'eaux industrielles ;
- les eaux usées sanitaires sont prises en charge par la station d'épuration interne du site du détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel puis dirigées vers le réseau d'assainissement communal ;
- les eaux pluviales seront collectées, traitées puis rejetées à un débit régulé ;
- toutes les dispositions sont prises afin de prévenir tout risque de pollution des eaux et/ou des sols par déversement accidentel de liquides dangereux pour l'environnement ;
- aucun habitat ou espèce d'intérêt communautaire, ayant justifié la désignation des ZSC, n'a été relevé sur le site :

**le site du détachement du 3<sup>e</sup> Régiment du Matériel n'a aucune incidence sur la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et l'intégrité des sites Natura 2000 : « Réseau hydrographique du Gestas » (FR7200803), « La Dordogne » (FR7200660) et « Palus de Saint-Loubes et d'Izon » (FR7200682).**